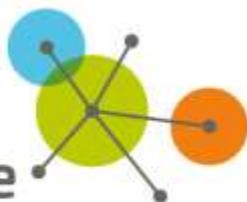


Réseau
Santé
Bruxellois.be



Brussels
Gezondheids
Netwerk.be

Dossier de Presse : Campagne « Votre santé en 1 clic ! »

Vous trouverez dans ce dossier :

Le Réseau Bruxellois :

- Un outil au service des patients et des soignants
- Les avantages de ce système
- La prise en main de l'outil
- Les chiffres
- En toute sécurité

Notre semaine e-santé 2022 :

- Tout le programme
- Visuels et informations

Cécile Palies

Abrumet

18/05/2022

1-Le Réseau Santé Bruxellois

Un outil au service des patients et des soignants

Le Réseau Santé Bruxellois relie tous les hôpitaux belges et les professionnels de la santé entre eux. Grâce au partage des informations électroniques relatives à la santé, il suscite une meilleure coordination entre prestataires de soins qui ont ainsi immédiatement accès aux données pertinentes du patient qu'ils soignent. Il offre par ailleurs la possibilité au patient d'accéder lui-même à son dossier santé.

Nous pouvons tous être **acteur de notre santé en accédant à nos données médicales**.

Les avantages de ce système

- Une vue globale de l'historique santé du patient pour tous les prestataires de soins qui sont engagés dans une relation de soins avec lui et pour le patient lui-même
- Un gain de temps pour poser un diagnostic tout
- Limiter les examens inutiles et économiser sur les dépenses du patient et de la sécurité sociale
- La possibilité pour le patient de mieux comprendre sa maladie, son traitement et son évolution (en ayant la possibilité de consulter tranquillement chez soi les données partagées)
- Eviter des erreurs, notamment lorsque les patients ne savent pas s'exprimer ou sont mal compris
- Un dossier santé centralisé sur la plateforme sécurisée du Réseau Santé Bruxellois, disponible 24h/24 et 7j/7

Tout le monde gagne à consulter le dossier santé partagé par voie électronique : le médecin bien sûr, pour avoir accès immédiatement à l'historique du patient, où qu'il exerce, et dispenser ainsi de meilleurs soins.

Mais aussi le citoyen, qu'il soit malade ou en bonne santé. En quelques clics il peut en effet se simplifier la vie ou même sauver sa vie !

La prise en main de l'outil

Le patient doit donner son consentement et il se fait dans le cadre strict de la continuité des soins au patient. En clair, un professionnel qui ne serait pas impliqué dans la prise en charge d'un patient ne peut donc pas accéder aux données qui le concernent.

Concrètement, il suffit au patient de se rendre sur le site www.reseausantebruxellois.be et de se connecter à son espace privé via l'application Itsme ou sa carte d'identité électronique pour accéder à son Dossier Santé Partagé.

La promesse de notre campagne : Votre santé en 1 clic !

En chiffres

Plus d'1 million de bruxellois (soit près de 87% de la population bruxelloise) ont consenti au partage électronique des données de santé et sont donc détenteur d'un dossier santé partagé, parfois sans le savoir.

Parallèlement, on dénombre 15 000 prestataires de soins inscrits sur le Réseau Santé Bruxellois et tous les hôpitaux y sont connectés.

Plus de 59 millions de documents y sont publiés et plus de 640 000 consultations de documents ont lieu chaque mois sur notre portail, et ce de manière totalement sécurisée et confidentielle.

Les patients sont nombreux à avoir donné leurs consentements mais ils ne s'impliquent pas encore massivement pour aller consulter leurs dossiers : il faut donc continuer à les informer.

Et c'est ce que nous nous engageons à faire à travers notre semaine e-santé organisée du 13 au 17 juin prochain.

En toute sécurité

Le Réseau Santé Bruxellois est **hautement sécurisé**. Il répond aux critères de sécurité les plus élevés et toutes les données sont cryptées et les accès tracés. L'accès à un document médical est réservé uniquement aux prestataires de soins ayant un lien thérapeutique avec le patient concerné.

Particularité du système belge e-santé, et donc du système bruxellois : il est décentralisé. Les données de santé ne sont donc pas stockées sur un serveur central mais bien gérées par les institutions qui les produisent et ainsi les mettent à disposition des prestataires. Pour les médecins généralistes qui ne disposent pas de serveurs informatiques, le Réseau Santé Bruxellois met à leur disposition un 'coffre-fort' digital.

La question de la sécurité des données est importante et cela fait presque 10 ans que les données de santé sont partagées entre les professionnels de la santé via des réseaux de santé sécurisés comme le Réseau Santé Bruxellois. Après une décennie de développements, de nouvelles fonctionnalités, d'évolution des accès et des réglementations (dont le RGDP en 2018), qu'en est-il de la sécurité ?

La sécurité et la confidentialité des données de santé est un sujet qui requiert la plus grande transparence. C'est pour répondre aux préoccupations de chacun de manière accessible que le Réseau Santé Bruxellois organisé un débat pendant notre semaine e-santé (Inscription obligatoire et dans la limite des places disponibles).

Notre semaine e-santé 2022

A l'occasion de la semaine e-santé, organisée du 13 au 17 juin 2022 et avec le soutien de la Commission Communautaire Commune (COCOM), l'équipe du Réseau Santé Bruxellois ira à la rencontre des Bruxellois pour leur expliquer en quoi consiste le partage des données de santé et se tient prête à répondre à toutes leurs questions.

Présents dans certains hôpitaux et communes, en visio conférence et en présentiel nous espérons que les bruxellois seront au rendez-vous !

Notre programme complet se trouve sur notre [site Internet](#) avec les liens d'inscription aux différents événements : <https://brusselshealthnetwork.be/semaine-e-sante-2022/>
(Si des modifications d'heure devaient avoir lieu, bien se référer toujours à ce programme en ligne)

LUNDI 13 JUIN:

- **9h-12h30** : Présence hôpital Cliniques Saint-Jean
- **13h30-17h** : Présence hôpital UZ Brussel
- **20h00 – 21h30** : Formation destinée aux professionnels de la santé : »Dossier Santé Partagé – Sécurité et Confidentialité «. [Lien d'inscription](#)

MARDI 14 JUIN:

- **9h-14h** : Présence hôpital Iris-Sud (site Molière-Longchamps)
- **9h-14h** : Présence commune Schaerbeek
- **15h-20h** : Présence commune Evere
- **20h-22h** : Débat :« Quelle sécurité pour le partage électronique des données santé ? » [Inscription obligatoire](#)

MERCREDI 15 JUIN:

- **9h-12h** : Présence hôpital CHU St Pierre
- **13h30-16h30** : Présence Hôpital Chirec- site Delta
- **9h-13h** : Présence commune Molenbeek
- **10h-12h** : Visio demo patients (nl) – [lien d'inscription](#)
- **13h-15h** : Visio demo patients (fr)- [lien d'inscription](#)

JEUDI 16 JUIN:

- **9h-14h** : Présence hôpital Chirec-Delta

- **9h-13h** : Présence commune Anderlecht
- **10h-12h** : Visio demo patients (fr) – [lien d'inscription](#)

VENDREDI 17 JUIN:

- **9h-14h** : Présence hôpital Iris-Sud- site Joseph Bracops
- **9h-13h** : Présence commune Saint-josse-ten-Noode

4

Nous serons également présents sur les bus et dans les rames de métro du 06 au 20 juin et articles et annonces paraîtront dans la presse la semaine du 13 au 17 juin.



Nous lançons en parallèle, une **campagne sur les réseaux sociaux** tout au long de la semaine rythmée par nos différents visuels pour interpeller tous les citoyens.

Suivez-nous sur <https://www.facebook.com/reseausantebruxellois.be/>.



Les démonstrations en visioconférence sont destinées à tous les patients concernés et intéressés d'en savoir plus sur leur dossier santé partagé. Gratuit et en ligne, nous expliquerons le contexte du partage des données de santé, les avantages d'avoir un dossier santé partagé en ligne et concrètement comment y accéder et qu'y faire.

Nous accompagnons aussi les prestataires de 1ère ligne avec des programmes de sensibilisation et des formations adaptées à leurs besoins. Les médecins bruxellois recevront à l'occasion de la semaine e-santé, posters et flyers à mettre dans leur salle d'attente. Ils jouent un rôle crucial dans l'information de leurs patients. Nous leur proposons une **formation spécifique** le 13 Juin 2022 : « Dossier Santé Partagé - Sécurité et Confidentialité ». Les détails de la formation dans [l'agenda formation](#) sur notre site Internet.

La question de la sécurité des données est importante et cela fait presque 10 ans que les données de santé sont partagées entre les professionnels de la santé via des réseaux de santé sécurisés comme le Réseau Santé Bruxellois. Après une décennie de développements, de

nouvelles fonctionnalités, d'évolution des accès et des réglementations (dont le RGDP en 2018), qu'en est-il de la sécurité ?

C'est pour répondre aux préoccupations de chacun de manière accessible que le Réseau Santé Bruxellois organise un débat lors de notre semaine e-santé, le mardi 14 juin. Le Ministre Maron nous fera l'honneur de sa présence pour l'introduire. (Inscription obligatoire et dans la limite des places disponibles, dépêchez-vous de cliquer [ici](#) !).

Les informations sur la semaine e-santé et une version électronique des outils de sensibilisation sont également disponibles sur notre site internet :

www.reseausantebruxellois.be.

Pour toute question ou interview, n'hésitez pas à contacter Cécile Palies, Responsable Communication chez Abrumet

Email : cecile.palies@abrumet.be.

Tel : 0471.40.59.44

